



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTIV perfectKliks 10 I
numéro d'identification : 71553

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:
P280

Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

P305 + P351 + P338 + P310

EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

Etiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208

Contient subtilisine. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acides gras de coco, sels de potassium	61789-30-8 263-049-9	Eye Irrit. 2; H319	>= 15 - < 20
Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)	68439-50-9 932-106-6	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL > 10 % 1; H318 > 1 - 10 % 2; H319	>= 15 - < 20
éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 SCL >= 50 % 2; H319	>= 5 - < 10



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL 5 - < 10 % 2; H319 >= 10,0 % 1; H318	>= 3 - < 5
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	110615-47-9 01-2119489418-23	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 SCL > 12 - 30 % 1; H318 1 - 12 % 2; H319	>= 3 - < 5
sulfate de sodium et d'octyle	142-31-4 205-535-5 01-2119966154-35	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 SCL 10 - < 20 % 2; H319 >= 20,0 % 1; H318	>= 1 - < 2
subtilisine	9014-01-1 232-752-2 01-2119480434-38	STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,025 - < 0,25
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
glycerol	56-81-5 200-289-5 01-2119471987-18		>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le
centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et
à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts
ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire
autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter
dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction
contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation
locale en vigueur.



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
éthanol	64-17-5	VME	1.000 ppm 1.900 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			
éthanol	64-17-5	VLCT (VLE)	5.000 ppm 9.500 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			
glycerol	56-81-5	VME (aérosol)	10 mg/m ³	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			

DNEL

éthanol
64-17-5:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 1900 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 950 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 343 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 950 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

	Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 206 mg/kg
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 114 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 87 mg/kg
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux Valeur: 950 mg/m3
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts 68891-38-3:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 2750 mg/kg p.c./jour
	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 175 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 1650 mg/kg p.c./jour
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 52 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 15 mg/kg
	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 0,132 mg/cm2
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 0,079 mg/cm2
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

110615-47-9:

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 595000 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 420 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 357000 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 124 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 35,7 mg/kg

sulfate de sodium et d'octyle 142-31-4:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 4060 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 285 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2440 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 85 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 24 mg/kg

subtilisine 9014-01-1:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,06 µg/m3

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

glycerol
56-81-5:

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,06 µg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,015 µg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,015 µg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 1,8 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques
Valeur: 3,6 mg/kg

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 56 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 33 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Oral(e)
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 229 mg/kg

PNEC

éthanol
64-17-5:

: Eau douce
Valeur: 0,96 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,79 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 3,6 mg/kg

Sol
Valeur: 0,63 mg/kg

STP
Valeur: 580 mg/l



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

	intermittent release Valeur: 2,75 mg/l
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts 68891-38-3:	: Eau douce Valeur: 0,24 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,024 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 0,9168 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,09168 mg/kg
	Sol Valeur: 7,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	STP Valeur: 10000 mg/l
	intermittent release Valeur: 0,071 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 5,45 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,545 mg/kg
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides 110615-47-9:	: Eau douce Valeur: 0,176 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,018 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 1,516 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,065 mg/kg
	Sol Valeur: 0,654 mg/kg
	STP Valeur: 5000 mg/l
	intermittent release Valeur: 0,0295 mg/l
sulfate de sodium et d'octyle 142-31-4:	: Eau douce Valeur: 0,1357 mg/l



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

subtilisine
9014-01-1:

Eau de mer
Valeur: 0,01357 mg/l

STP
Valeur: 1,35 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 1,5 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,15 mg/kg

Sol
Valeur: 0,22 mg/kg

: intermittent release
Valeur: 0,0009 mg/l

STP
Valeur: 65 mg/l

Sol
Valeur: 0,568 mg/kg

Eau douce
Valeur: 1,7 µg/l

Eau de mer
Valeur: 0,170 µg/l

glycerol
56-81-5:

: Eau douce
Valeur: 0,885 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,088 mg/l

Station de traitement des eaux usées
Valeur: 1000 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 3,3 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,33 mg/kg

Sol
Valeur: 0,141 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

: En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 8,4, à 20 °C
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 38 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,059 g/cm ³ à 20 °C

Hydrosolubilité : complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : 80 mPa.s à 20 °C

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

Mutagénicité sur les cellules germinales



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Génotoxicité in vitro	: Type: Test de Ames Résultat: négatif
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat NOAEL: > 250 mg/kg, F1: > 250 mg/kg, F2: > 250 mg/kg
Tératogénicité	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) >50 mg/kg > 50 mg/kg Espèce: Rat Voie d'application: Dermale >250 mg/kg > 250 mg/kg

éthanol

64-17-5:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 10.470 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 DL50 Rat: 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 51 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 DL50 dermal Lapin: > 10.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Irritation légère des yeux Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Souris Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

	Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 5.200 mg/kg
	Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 13.800 mg/kg
	Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation NOAEL: 30400 mg/m3
Toxicité à dose répétée	: Rat, mâle: NOAEL: > 20 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 403 Rat, femelle: NOAEL: 1.730 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 408

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 2.870 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 DL50 Rat: 7.400 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 BPL: oui
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: > 300 mg/kg, F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416
Tératogénicité	: Espèce: Rat



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Voie d'application: Oral(e)
>1.000 mg/kg
> 1.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité à dose répétée : NOAEL: 300 mg/kg

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Voies d'exposition: Ingestion
Organes cibles: Foie

D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides

110615-47-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral : > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal : > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité à dose répétée : Dose sans effet toxique observé: Rat: 488 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 408

Dose la plus faible avec effet toxique observé: Rat: 1016 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 408

Dose sans effet toxique observé: Souris: 400 mg/kg

Voie d'application: Dermale
Méthode: OCDE ligne directrice 411



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

subtilisine

9014-01-1:

- | | |
|--|--|
| Toxicité aiguë par voie orale | : DL50 Rat: 1.800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat: 1.800 g/kg |
| Toxicité aiguë par inhalation | : CL50 Rat: 0,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : DL50 dermal Lapin: > 2 mg/kg

DL50 dermal Lapin: > 2 mg/kg |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Résultat: Irritation de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Résultat: Irritation légère des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. |

Mutagénicité sur les cellules germinales

- | | |
|-----------------------|--|
| Génotoxicité in vitro | : Type: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif |
| | : Type: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif |
| | : Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471 |
| | : Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 473 |
| | : Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 476 |

glycerol

56-81-5:



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: 11.500 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 18.700 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Pas d'irritation des yeux
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Pas d'irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Poisson): > 1 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique
Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Bactérie): 140 mg/l
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: 220 mg/kg Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Toxicité pour les plantes	: 10 mg/l



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

éthanol 64-17-5:

	Espèce: <i>Lepidium sativum</i> (cresson) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité pour les poissons	: CL50 (<i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (<i>Leuciscus idus</i> (Ide)): 8.150 mg/l Durée d'exposition: 48 h CL50 (<i>Pimephales promelas</i> (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l Durée d'exposition: 96 h CL50 (Poisson): 11.200 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): 12.340 mg/l Durée d'exposition: 48 h CE50 : 5.012 mg/l
Toxicité pour les algues	: CE50 (<i>Chlorella vulgaris</i> (algue d'eau douce)): 275 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201 CE50 (<i>Scenedesmus capricornutum</i> (algue d'eau douce)): 12.900 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: Pas d'information disponible. CE0 (<i>Scenedesmus quadricauda</i> (algues vertes)): 5.000 mg/l Durée d'exposition: 168 h CE50 : 4.432 mg/l EC10 : 11,5 mg/l EC10 : 280 mg/l
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (<i>Pseudomonas putida</i> (Bacille <i>Pseudomonas putida</i>)): 11.800 mg/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	
68891-38-3:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (<i>Danio rerio</i> (poisson zèbre)): 7,1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

	CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203
	CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l Méthode: OCDE ligne directrice 203
	NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 204
	CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE ligne directrice 203
	CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Immobilisation Méthode: OCDE Ligne directrice 202
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
	NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,27 mg/l Durée d'exposition: 21 d Type de Test: Essai en dynamique Méthode: OCDE Ligne directrice 211
	(Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,2 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui
	CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC : 0,95 mg/l Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

	NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,93 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire Méthode: DIN 38412 BPL: oui
	EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire BPL:
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,2 mg/l NOEC: 1 - 10 mg/l Espèce: Leuciscus idus(Ide) NOEC: 0,14 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: NOEC: 750 mg/kg Durée d'exposition: 96 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222

D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides

110615-47-9:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 2,95 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 : > 10 - 100 mg/l



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

	Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 12,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 1 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Brachydanio rerio Méthode: OCDE Ligne directrice 204
	NOEC: 1,8 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Brachydanio rerio Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: > 1 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
	EC10: 1,76 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 202

sulfate de sodium et d'octyle 142-31-4:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 : > 100 mg/l CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: CE0 : > 100 mg/l
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: Concentration minimale avec effet observé: > 1,357 mg/l Durée d'exposition: 42 d Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: NOEC: 1,4 mg/l Durée d'exposition: 21 d



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

(Toxicité chronique)

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

subtilisine

9014-01-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia (Daphnie)): 0,586 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE0 (Daphnia (Daphnie)): 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : NOEC (Selenastrum capricornutum): 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,83 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,041 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : EC10: 0,017 mg/l
Durée d'exposition: 32 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

glycerol

56-81-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Carassius auratus (Poisson rouge)): > 5.000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): > 885 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.955 mg/l
Durée d'exposition: 48 h



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Toxicité pour les algues	: CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 7 d Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
	CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 2.900 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 A
	Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: > 60 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 B

éthanol

64-17-5:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 97 % Méthode: OCDE Ligne directrice 301
------------------	---

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 A
	Type de Test: anaérobique Résultat: Biodégradable Biodégradation: > 60 % Durée d'exposition: 41 d

D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides

110615-47-9:

Biodégradabilité	: Résultat: rapidement biodégradable Méthode: OCDE Ligne directrice 301
------------------	--

sulfate de sodium et d'octyle



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

142-31-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 98,2 %
Remarques: Devrait être biodégradable

subtilisine

9014-01-1:

Biodégradabilité : Biodégradation: 55 - 79 %
Durée d'exposition: 28 d

Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 29 d

glycerol

56-81-5:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 63 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

ThOD : 1.217 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

éthanol

64-17-5:

Bioaccumulation : Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,32

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides

110615-47-9:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < -0,07 (20 °C)

subtilisine

9014-01-1:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0

glycerol

56-81-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 0,02

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,76



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

éthanol

64-17-5:

Répartition entre les : Koc: 1Remarques: Extrêmement mobile dans les sols
compartiments
environnementaux

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Répartition entre les : Adsorption/Sol
compartiments Milieu:Sol
environnementaux Koc: 191Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré
comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très
persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou
plus..

Composants:

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très
bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée
comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
supplémentaire

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés
avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà
utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une
entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

Code des déchets

Le code européen des déchets
20 01 29*

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité 1 5.000 t	Quantité 2 50.000 t
-----	-----------------------	-----------------------	------------------------

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 7,84 %
149,53 g/l
contenu en COV sans eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 7,84 %
83,05 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 15 - <30% Agents de surface non ioniques, savon, 5 - <15% Agents de surface anioniques, <5% phosphonates, enzymes, azurants optiques, Parfums, PROTEASE, AMYLASE, CELLULASE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:

H318

Méthode de calcul

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution,



Werner & Mertz
Professional

ACTIV perfectKliks 10 I

WM 0714347

Numéro de commande: 0714347

Version 4.0

Date de révision 09.01.2020

Date d'impression 28.01.2021

mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000004625